



## Nouvelle cloison pallière - désaccord sur un encadrement de porte

Par **emilie-a**, le **14/04/2023** à **10:58**

Bonjour,

J'ai acheté un appartement en ayant le droit (inscrit dans l'acte de base et indiqué dans les plans de la copropriété) de réaliser une cloison en bas des escaliers (je suis au dernier étage) pour séparer mon appartement de la cage d'escalier commune. Le problème étant que cette nouvelle cloison arrive obligatoirement sur l'encadrement de la porte de mon voisin de palier et souhaite que je modifie la cloison pour dégager son encadrement de porte. Si je mets la porte sur la marche suivante je ne pourrais plus ouvrir la porte à 90°. Je précise que cela ne gêne en rien l'ouverture de sa porte, mais qu'il s'agit uniquement d'une question esthétique. Que faire? Suis-je dans mon droit?

Merci pour votre aide

Par **amajuris**, le **14/04/2023** à **12:19**

bonjour,

l'escalier qui mène à votre appartement est-il une partie commune, une partie commune à usage exclusif, ou une partie privative mentionnée dans votre acte d'achat ?

salutations

Par **emilie-a**, le **14/04/2023** à **12:45**

Bonjour,

Le dernier volet d'escalier se trouvant à l'intérieur de mon lot après la réalisation de la cloison est une partie privative faisant bien partie de mon lot. Je précise également que mon voisin a également acheté son appartement en même temps que moi, en ayant connaissance qu'une cloison allait être construite à cet endroit là, mais il n'avait pas prévu qu'elle viendrait sur son encadrement de porte. La porte de mon voisin se trouve dans le couloir qui est commun.

Merci d'avance